

# Complément à l'étude spécialisée des timbres de la période élisabéthaine

# ENTIERS POSTAUX

## Clés du chapitre

### Définition

Un entier postal est un support servant à la correspondance ou constatant la perception d'une taxe postale, sur lequel un timbre-poste est imprimé.

### Généralités

**- Entiers officiels:** ils sont émis par l'administration postale. La fabrication en est assurée par des contractants sous son contrôle exclusif. Ils sont disponibles au public.

**- Entiers timbrés sur commande:** le support est fourni par les particuliers; le timbre est ensuite imprimé sous le contrôle de l'administration. Le plus souvent, ils sont demandés par des maisons de commerce qui font ainsi timbrer des enveloppes, cartes, etc... à leur adresse.

**- Les repiquages:** ce sont des impressions privées réalisées sur des entiers officiels. Ceux qui transforment l'entier en entier illustré, commémoratif ou publicitaire sont très recherchés.

Attention: il ne faut pas confondre un repiquage sur un entier officiel qui en conserve toutes les caractéristiques: carton, teinte, dimension, etc.. et un entier timbré sur commande (TSC) différent de l'entier officiel sur l'un ou tous ces points.

**- Les entiers des articles d'argent:** ce sont des mandats et des bons de poste.

**- La date des entiers:** la plupart des entiers officiels portent une date au recto dans le dessins du timbre.

### Les timbres des entiers:

Il en existe plusieurs catégories:

a) ceux qui n'existent pas en timbres adhésifs. Ils ont été classés comme des timbres à part entière dans la partie générale du catalogue.

b) ceux qui ont été largement modifiés: classés eux aussi dans la partie générale du catalogue.

c) ceux qui sont apparemment semblables. Ils peuvent avoir soit un type déjà utilisé pour le timbre adhésif, soit un type spécial. Les dessins des types se trouvent dans la partie générale du catalogue.

**- Les tirages spéciaux:** comme les autres timbres, les entiers ont donné lieu à des tirages d'essai. Nous les décrirons dans un paragraphe spécial.

**- Les variétés et les rebuts:** sont signalés occasionnellement suivant leur intérêt.

**- Chaque entier est signalé par son timbre.**

Pour plus de détails on se reportera à la partie générale où chaque entier est décrit après le timbre qui lui correspond.

**- La cotation** est donnée pour un entier complet, en bon état. La colonne de gauche concerne les neufs, celle de droite les oblitérés. Les pièces défectueuses voient leur valeur diminuer de 50 % à 90 % selon l'importance du défaut.

### Légende

Aéro	Aérogramme
BJ	bande-journaux
CP	carte postale
CPRP	carte-postale avec réponse payée
CL	carte-lettre
Env	enveloppe
# 8	enveloppe numéro 8 (165 x 92mm)
#10	enveloppe numéro 10 (242 x 105mm)
Ent	entier postal
OPJ	oblitération premier jour
RP	réponse payée
TSC	timbré sur commande

### Imprimeurs:

A-P	Ashton-Potter Ltd.
BABN	British American Bank Note Company
BE	Barber-Ellis of Canada Ltd.
BG	Becon-Gage
CBN	Canadian Bank Note Company
CNE	Le comptoir national enregistré de Montréal
EI	Enveloppe Internationale Itée
GE	Globe Envelopes Ltd.
IN	Innova, de Brantford (ON)
PP	Public Printing & Stationery Department

### Entiers préaffranchis au dessin de Brian Fisher.

Impression en offset 2 couleurs.

Enveloppe No 8 = 165 x 92mm  
Enveloppe No 10 = 242 x 105mm

Toutes les informations générales ont été publiées en supplément du numéro 105 de Philatélie Québec de février 1986. Les lecteurs voudront bien s'y référer.

### Le classement:

Autant que faire se peut, c'est l'ordre chronologique de parution qui prédomine. Le numéro est celui correspondant au timbre imprimé sur l'entier. Des références additionnelles ont été publiées dans la partie générale.

Nous n'avons pas tenu compte des repiquages privés qui existent sur plusieurs de ces entiers. Toutefois, ils peuvent être intéressants. Par contre, nous avons tenté de lister les entiers privés qui nous étaient connus car ils sont souvent les objets les plus rares de nos collections.

### La cote:

La rareté intrinsèque est l'un des facteurs de la cote, mais certainement pas le plus déterminant. La forte demande du marché que les entiers subissent depuis quelques années est autrement plus importante pour en déterminer le prix.

Comme dans la partie générale, nous vous donnons des indices de valeur marchande actualisés.

Les entiers aux valeurs nominales de huit, dix et douze cents ont eu deux périodes d'utilisation. La première, correspondant au tarif de la première classe, jusqu'au changement de tarif qui les reléguait alors au tarif de la troisième classe et des imprimés.

La cote des usagés s'entend pour ceux utilisés au tarif de la première classe. Elle doit être divisée par deux pour ceux utilisés en 3<sup>e</sup> classe.

Quant aux oblitérés premier jour aux valeurs de six et huit cents, ils ont si peu la faveur des collectionneurs que l'on ne peut les évaluer à plus de 1 \$.



<b>Cartes postales</b>			Prix neuf	Prix usagé	Tirage
<b>Dimensions:</b> 139x89mm					
1975-04	A1	0,06 orange et magenta	1,00	1,50	3 750 000
	A2	dentelure à la roulette	10,00	10,00	318 000
<b>1975-06</b> <b>0,08 bleu et bleu pâle</b> <b>1,00</b> <b>2,00</b> <b>4 072 000</b>					
1976-22	A1	0,10 carmin et bleu	1,00	2,00	4 872 325
	A2	dentelure à la roulette	10,00	10,00	198 000
1977-03	A1	0,12 bleu cyan et vert	1,00	2,00	4 069 000
	A2	dentelure à la roulette	10,00	10,00	114 000



<b>Nouvelle dimension: 148 x 106mm</b>					
1978-08		0,14 magenta et bleu	4,00	2,00	2 250 000
1979-04	A1	0,15 vert et brun	2,00	1,00	
	A2	dentelure à la roulette	4,00	4,00	
1979-07	A1	0,17 indigo et brun	1,00	1,00	

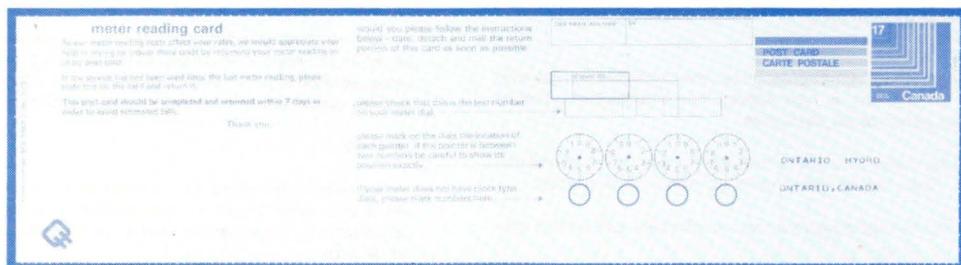
#### Cartes postales timbrées sur commande privée

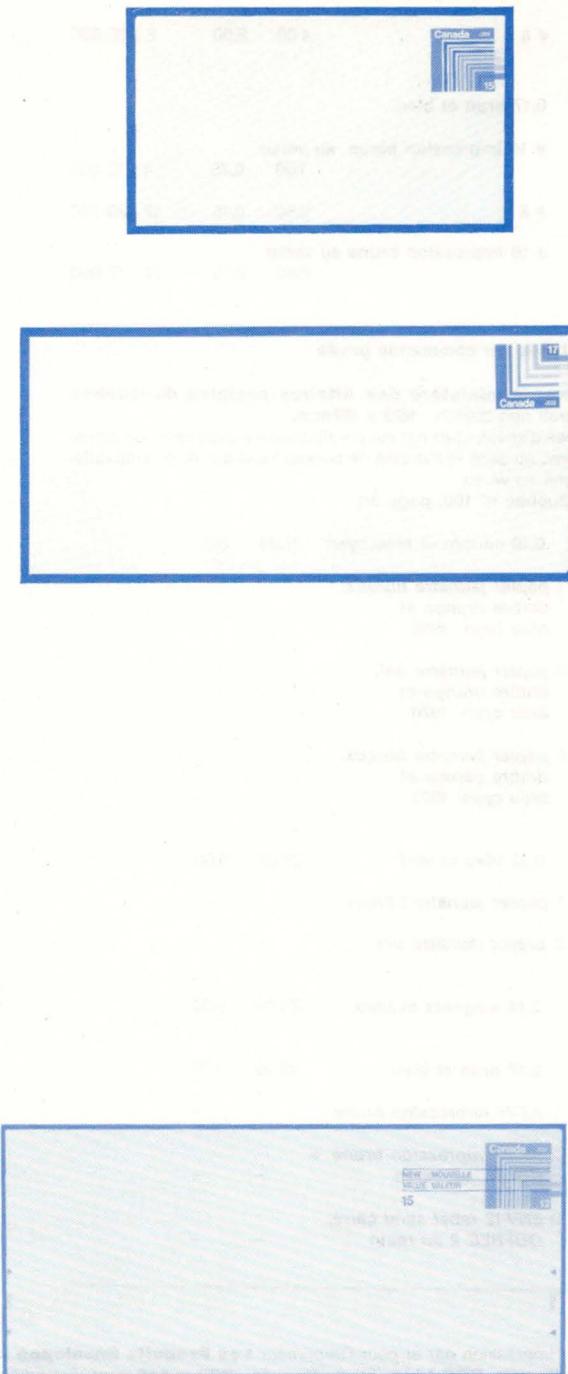
Des cartes postales ont continué d'être imprimées pour **Ontario Hydro**

Dentelées à la roulette sur quatre côtés. Dimension: 149x89mm.

1977-03	0,12 bleu et vert	25,00	5,00
1979-07	A2 0,17 brun et indigo	25,00	5,00

**N.B.: cette dernière carte est particulièrement intéressante puisqu'elle est affranchie par un timbre aux couleurs inversées brun et indigo, unique dans cette série.**



**Enveloppes***Sauf spécification contraire, aucun message sur le code postal.*

1975-05	<b>0,06 orange et magenta</b>				
	# 8	4,00	2,00	2 596 000	
	# 10	0,75	0,75	6 586 000	
1975-07	<b>0,08 bleu et bleu pâle</b>				
	# 8	0,50	0,25	14 817 000	
	# 10	0,50	0,25	17 142 000	
1976-23	<b>0,10 rouge et bleu</b>				
	# 8	0,75	0,75	5 165 000	
	a) avec code	0,75	0,75		
	# 10	0,75	0,75	5 355 000	
	a) avec code	0,75	0,75		
1977-04	<b>0,12 bleu et vert</b>				
	avec code et message au verso				
	# 8	0,50	0,50	12 550 000	
	# 10 Env.1	0,50	0,50	15 073 000	
	a) sans code				
	# 10 Env.2	5,00	5,00	1 572 000	
1978-09	<b>0,14 magenta et bleu</b>				
	sans code au recto et avec message au verso				
	# 8	0,50	0,35	9 810 000	
	# 10	0,50	0,35	11 018 000	
1979-03	<b>0,15/0,12 bleu et vert</b>				
	avec code				
	# 8	5,00	5,00	1 395 000	
	# 10	5,00	5,00	1 695 000	
	a) sans code	5,00	5,00		
1979-05	<b>0,15 vert et brun</b>				
	# 10	1,00	0,75	3 974 400	
	# 8	5,00	5,00	1 645 500	

	<b>1979-06</b>	<b>0,17/0,14 magenta et bleu</b>			
	# 8	4,00	2,00	2 335 000	
	<b>1979-08</b>	<b>0,17 brun et bleu</b>			
	<b># 10 impression bleue au verso</b>	1,00	0,75	4 613 000	
	# 8	0,50	0,15	17 129 750	
	<b># 10 impression brune au verso</b>	0,50	0,15	20 117 900	

**Enveloppes timbrées sur commande privée**

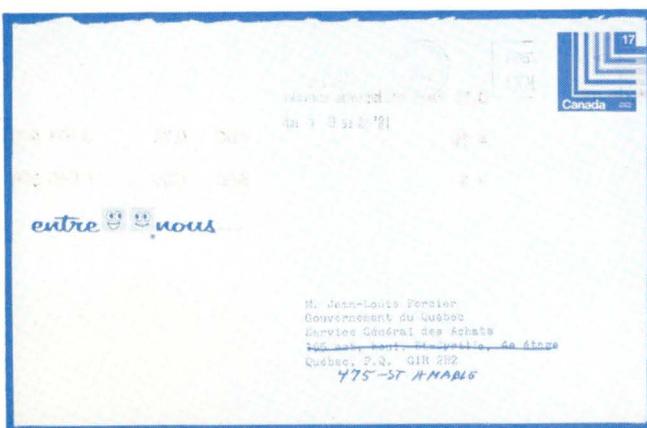
Impression pour le **ministère des Affaires sociales du Québec (MAS)**. Papier kraft non blanchi. **189 x 92mm.**

Plusieurs types d'enveloppes ont été préaffranchies: avec rabat en pointe ou semi-carré; avec ou sans la mention de bureau local au recto; avec différentes informations au verso.

Ref. Philatélie Québec n° 100, page 36.



	<b>1976-23</b>	<b>0,10 carmin et bleu cyan</b>	25,00	5,00	
	Env. 1	<b>papier jaunâtre fibreux, timbre orange et bleu cyan: 1976</b>	-	-	
	Env. 2	<b>papier jaunâtre uni, timbre orange et bleu cyan: 1976</b>	-	-	
	Env. 3	<b>papier jaunâtre fibreux, timbre carmin et bleu cyan: 1977</b>	-	-	
	<b>1977-04</b>	<b>0,12 bleu et vert</b>	25,00	5,00	
	Env. 1	<b>papier jaunâtre fibreux</b>	-	-	
	Env. 2	<b>papier jaunâtre uni</b>	-	-	
	<b>1978-09</b>	<b>0,14 magenta et bleu</b>	25,00	5,00	
	<b>1979-08</b>	<b>0,17 brun et bleu</b>	25,00	3,00	
	Env. 1	<b>AS-7F impression brune</b>	-	-	
	Env. 2	<b>AS-7F impression brune + NOTE... au verso</b>	-	-	
	Env. 3	<b>ENV-12 rabat semi carré, QUEBEC 2 au recto</b>	-	-	



Impression par et pour l'imprimeur **Les Produits Enveloppe Internationale DRG Ltée** (El) de Montréal. **230 x 146 mm.** Expédiées le 30 avril 1981. Tirage inférieur à 2000.

**1979-08**      **0,17 brun et bleu**      -      -

(N.B.: un exemplaire neuf et un exemplaire oblitéré sont connus)